

Master Droit des affaires internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires internationales. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02029173

HAL Id: hceres-02029173

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029173>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit des affaires internationales

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit des affaires internationales

Domaine : Droit

Demande n° S3MA1400 06162

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté d'économie et de droit de l'Université nationale du Vietnam à Hô Chi Minh Ville et à l'Université Royale de droit et de sciences économiques de Phnom-Penh au Cambodge.

- Délocalisation(s) :

Vietnam et cambodge

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

Formation ouverte en 2010, la mention *Droit des affaires internationales* repose sur une spécialité éponyme.

Cette formation ambitionne de former des spécialistes francophones du droit des affaires, connaisseurs des problématiques du Sud-Est asiatique.

La spécificité de cette mention repose sur sa délocalisation au Vietnam et au Cambodge.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce diplôme est susceptible de participer au développement de la francophonie.

Cette formation récente propose de former, pour le Sud-Est asiatique, des spécialistes francophones du droit des affaires, capables de rentrer directement sur le marché du travail ou de poursuivre en doctorat. La formation est structurée en conséquence : ouverte à des non juristes en M1 ; avec une spécialisation progressive, surtout marquée en M2 ; un encadrement pédagogique français et vietnamien ; un enseignement de 20 h. du français et du vietnamien.



Dans l'université, la mention existe pour une seule spécialité. Or, le nom choisi pour cette mention et cette spécialité est identique à une spécialité proposée dans deux autres mentions du même établissement (*Droit des affaires* et *Droit international*), ce qui est regrettable lorsque les contenus sont différents. L'adossement à la recherche repose sur deux laboratoires français et un vietnamien. Les partenariats professionnels mériteraient d'être précisés.

La formation est actuellement dans sa troisième année. La fiche d'autoévaluation précise que cette spécialité ayant été ouverte en 2011, les données sur l'avenir des diplômés ne sont pas encore disponibles. L'attractivité de la formation doit être renforcée au regard de son fort potentiel régional.

Le pilotage de la mention est très satisfaisant avec une équipe pédagogique composée principalement de professeurs français, mais également d'un professeur cambodgien et de deux professeurs vietnamiens. L'autoévaluation aurait cependant mérité plus de précisions quant aux points forts et aux points faibles de la formation.

- Points forts :
 - L'équipe pédagogique de grande qualité.
 - La délocalisation d'un diplôme français accessible à des étudiants du Sud-Est asiatique.
- Point faible :
 - L'autonomie de cette mention à spécialité unique dans l'offre de formation. Il est regrettable que celle-ci emprunte le nom d'une autre spécialité, proposée dans deux autres mentions, avec un contenu différent.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Donner un nom original à cette mention et à cette spécialité, la spécificité de son contenu étant parfaitement justifiée. Cela donnerait une meilleure lisibilité à l'offre de formations de l'établissement.
- Eventuellement, intégrer cette spécialité renommée dans les mentions *Droit des affaires* ou *Droit international* ?

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Evaluation par spécialité

Droit des affaires internationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Faculté d'économie et de droit de l'Université nationale du Vietnam à Hô Chi Minh Ville et à l'Université Royale de droit et de sciences économiques de Phnom-Penh au Cambodge.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Vietnam et Cambodge

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit des affaires internationales* est très récente. La finalité de la formation est de former des spécialistes de droit des affaires internationales et de droit français. La spécificité de cette spécialité repose sur sa délocalisation dans le Sud-Est asiatique, au Vietnam et au Cambodge.

Une spécialité de même intitulé mais de contenu différent est proposée dans les mentions *Droit des affaires* et *Droit international*. Ce rapport ne concerne que la spécialité délocalisée.

- Appréciation :

L'objectif de la spécialité est de former des francophones du Sud-Est asiatique au droit français et international des affaires, que les étudiants aient un projet professionnel ou doctoral. La formation repose sur une équipe pédagogique internationale (française, vietnamienne et cambodgienne) et sa délocalisation dans des établissements partenaires du Vietnam et du Cambodge.

La spécialité ayant été ouverte en 2011-2012 pour le M2, il n'y a pas assez de recul en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. La fiche d'autoévaluation précise que cette spécialité ayant été ouverte en 2011, les données sur l'avenir des diplômés ne sont pas encore disponibles.

Le pilotage de la spécialité est très satisfaisant avec le contrôle de la maîtrise de la langue française et une équipe pédagogique nombreuse et de grande qualité.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique de grande qualité.
- La délocalisation d'un diplôme français accessible à des étudiants du Sud-Est asiatique.

- Point faible :

- Le nom de cette spécialité dans l'offre de formation. Il est regrettable que celle-ci emprunte le nom d'une autre spécialité, proposée dans deux autres mentions, avec un contenu différent.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Donner un nom original à cette spécialité.
- Eventuellement, intégrer cette spécialité renommée dans les mentions *Droit des affaires* ou *Droit international* ?

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement



— Université —
PANTHÉON - ASSAS

Paris, le 19 avril 2013

Le Président

Nos réf. : CG/SC n°2013-205

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Evaluation des licences et masters de l'Université Paris 2.

Monsieur le Directeur,

L'Université Panthéon-Assas Paris 2 a terminé la remontée de ses réponses aux rapports d'évaluation de ses formations par l'AERES.

Je vous signale que l'Université Paris 2 ne formule pas d'observations pour les mentions suivantes :

- licence mention Science politique (n°S3LI140006450),
- master mention Droit des affaires internationales (n°S3MA140006162),
- master mention Droit notarial (n°S3MA140006149).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Guillaume Leyte

M. le Directeur Jean-Marc GEIB
Section des Formations et des Diplômes
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS